



COMMUNE DE SAVIGNY
 Informations officielles de la Municipalité
 Mai 2025

OBJETS	COMMUNICATIONS
Séance de la Municipalité du 5 mai 2025	
Séance du Conseil communal	La Municipalité a fixé l'ordre du jour de la séance du Conseil communal du 25 juin 2025 comme suit : <ul style="list-style-type: none"> – Préavis n° 01/2025 – Rapport de gestion 2024 – Préavis n° 03/2025 – Rapport des comptes 2024 – Préavis n° 04/2025 – Demande de crédit d'étude pour la transformation du Rural et la construction de deux pavillons annexes
Complexe scolaire et salle de sport	La Municipalité a procédé aux adjudications suivantes : <ul style="list-style-type: none"> – Mandat d'étude, relatif à la rénovation énergétique et à l'extension des bâtiments scolaires 7 et 9 – Remplacement de la porte basculante du garage (Mollie-Margot 7)
Maison de commune	La Municipalité a procédé aux adjudications suivantes : <ul style="list-style-type: none"> – Réfection des murs, plafonds et fenêtres des deux salles de classe – Remplacement du revêtement du sol des deux salles de classe – Remplacement du revêtement des escaliers du rez-de-chaussée au 1^{er} étage, ainsi que du 1^{er} étage (sans huilage) – Remplacement de la porte basculante du garage souterrain
Permis LATC <i>Ch. des Humberts 4</i>	La Municipalité a délivré le permis de construire, relatif au remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur intérieure avec deux sondes géothermiques.
Permis LATC <i>Rte de Pierre-Ozaire 5d</i>	La Municipalité a pris acte du projet de pose d'un abri de jardin et a constaté que ces travaux ne sont pas assujettis à autorisation.
Rte des Miguettes n° 2-10	La Municipalité a adjudgé la réfection d'une place de parc, dans le cadre des travaux de réfection de la route.
Appareils automatiques	La Municipalité a délivré une autorisation d'exploiter un distributeur automatique de tabac et d'autres produits assimilables à l'Hôtel des Alpes, sur la base de l'autorisation pour la vente en détail de tabac émanant de la Préfecture du district de Lavaux-Oron, pour une durée de 5 ans, du 1er avril 2025 au 31 mars 2030.

Séance de la Municipalité du 12 mai 2025	
Site internet de la commune	La Municipalité a adjugé un mandat photographique pour le site internet.
Bicentenaire	La Municipalité a procédé aux adjudications suivantes : <ul style="list-style-type: none"> – Fourniture et façonnage d'une borne commémorative en pierre calcaire, qui sera installée au chemin de la Cabuse – Réalisation de capsules vidéo au moyen d'un drone pour commémorer le parcours du sentier du bicentenaire – Fourniture et façonnage d'une chèvre de fontaine en pierre marbrière St-Michel-Henry IV, qui sera installée sur la fontaine du chemin de la Fontaine – Prestations de régie pour le spectacle scolaire des 23 et 24 juin 2025
Rural	La Municipalité a approuvé le préavis n° 04/2025 – Demande de crédit d'étude pour la transformation du Rural et la construction de deux pavillons annexes, qui sera soumis au Conseil communal au cours de sa séance du 25 juin 2025.
Permis LATC <i>Ch. du Bois de Nialin 1</i>	La Municipalité a délivré le permis de construire, relatif à la reconstruction du bâtiment ECA n° 290 dans les mêmes gabarits, après son effondrement.
Permis LATC <i>Rte de Mollie-Margot 8b</i>	La Municipalité a délivré le permis de construire, relatif au remplacement de la chaudière électrique par une pompe à chaleur air/eau extérieure.
Permis LATC <i>Ch. des Peupliers 2</i>	La Municipalité a pris acte du projet d'ouverture en façade pour une porte fenêtre et a constaté que ces travaux ne sont pas assujettis à autorisation.
Permis LATC <i>Rte de Mollie-Margot 8a</i>	La Municipalité a pris acte du projet d'installation de panneaux solaires photovoltaïques en toiture sur deux surfaces de 22 m ² et 8 m ² et a constaté que ces travaux ne sont pas assujettis à autorisation.
Abattage et élagage des arbres	A l'issue de l'enquête publique de 30 jours, la Municipalité a délivré l'autorisation d'abattre un noyer, aux conditions stipulées.
Chemin de la Verne : assainissement et réfection	Dans le cadre du projet d'assainissement et de réfection du chemin de la Verne, la Municipalité a procédé aux adjudications suivantes : <ul style="list-style-type: none"> – Mise aux normes de l'éclairage public – Marquages provisoires et définitifs, ainsi que remplacement de plaques de rue

Séance de la Municipalité du 19 mai 2025	
Naturalisation	La Municipalité a accordé la bourgeoisie communale à un candidat, originaire de Slovaquie.
Maison de commune	La Municipalité a adjugé le remplacement des deux fenêtres "bow-windows" de la salle de conférences.
Permis LATC <i>Sentier de Courtaraye 2</i>	La Municipalité a pris acte du projet de remplacement de la porte de garage métallique par un mur en maçonnerie avec une porte d'accès et a constaté que ces travaux ne sont pas assujettis à autorisation.
Permis LATC <i>Rte de Nialin 7a</i>	La Municipalité a pris acte du projet de construction d'une pergola et a constaté que ces travaux ne sont pas assujettis à autorisation.
Egouts – Collecteurs	La Municipalité a approuvé l'acte de modification de la servitude de canalisation, suite à la réfection du collecteur communal d'eaux claires traversant les parcelles RF n° 267, 251 et 266.
Association de la ligne de tir de la Bedaulaz (ALTB)	La Municipalité a approuvé la convention d'exploitation de l'installation du stand de tir de la Bedaulaz conclue en avril/mai 2025 avec l'Association de la ligne de tir de la Bedaulaz (ALTB) d'une part et les Communes partenaires de Bourg-en-Lavaux et Forel (Lavaux) et Savigny d'autre part, ainsi que les statuts du 12 mars 2025 de l'Association de la ligne de tir de la Bedaulaz (ALTB).
Conduite d'eau potable de la route de Mollie-Margot 23-39a	La Municipalité a approuvé l'acte de modification de la servitude d'eau potable, suite au remplacement de la conduite communale dans le quartier de Clair Matin.
Séance de la Municipalité du 26 mai 2025	
Rural	Sur la base du procès-verbal d'évaluation des offres du marché public relatif à l'étude de la transformation du Rural et à la construction de 2 annexes, la Municipalité a adjugé l'offre économiquement la plus avantageuse à un bureau d'architectes, sous réserve de l'octroi du crédit par le Conseil communal.
Permis LATC <i>En Brit 36</i>	La Municipalité a pris acte du projet d'installation d'un store banne et a constaté que ces travaux ne sont pas assujettis à autorisation.
Permis LATC <i>Ch. des Pilettes 5</i>	La Municipalité a pris acte du projet d'installation d'une pompe à chaleur air/eau extérieure et a constaté que ces travaux ne sont pas assujettis à autorisation.
Permis LATC <i>Rte de la Roche 19</i>	La Municipalité a pris acte du projet d'entretien du pan ouest de la toiture (lattage et tuiles) et de réfection de la façade sud (peinture) et a constaté que ces travaux ne sont pas assujettis à autorisation.

Séance de la Municipalité du 26 mai 2025 (suite)	
Espaces verts	La Municipalité a adjudgé la fourniture d'une balconnière pour la balustrade de l'Agora et d'une cascade fleurie pour la pastille du giratoire de la Claie-aux-Moines.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE DE SAVIGNY

La Syndique

La Secrétaire

Chantal Weidmann Yenny

Isabelle Schori

Savigny, le 2 juin 2025